



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Vers une mobilité inclusive en Cœur du Hainaut ?

Les acteurs se mobilisent !  
21 septembre 2018

*La semaine de la mobilité a été l'occasion pour les acteurs du territoire du Cœur du Hainaut de faire le point sur les services qui sont offerts à la population en termes de mobilité. En effet, la mobilité est une compétence qui dépasse rapidement les frontières communales. Elle doit permettre à de nombreux publics d'accéder à des besoins aussi fondamentaux que les soins hospitaliers ou un rendez-vous à l'administration communale. C'est pourquoi, une séance d'information et de consultation a été organisée par la cellule du Cœur du Hainaut, en collaboration avec le projet-pilote PACT en faveur des soins intégrés pour les malades chroniques. L'objectif ? La mise en place d'une coordination locale en faveur d'une mobilité inclusive sur le territoire.*

#### ***Séance d'information pluri-acteurs***

Le PACT, Plan d'Accompagnement Concerté Transversal est un projet - pilote financé par l'INAMI dans le cadre d'une vision des Soins intégrés pour les malades chroniques partagée conjointement par les ministres de la Santé publique des entités fédérées et de l'autorité fédérale (conférence interministérielle 2015 : voir [www.integreo.be](http://www.integreo.be)). Le PACT ([www.pactsante.be](http://www.pactsante.be)) réunit plus d'une trentaine d'acteurs de la région du centre. Parmi les constats et besoins identifiés par le projet-pilote, **la mobilité apparaît comme un axe important et un réseau de transport unique et coordonné a été identifié dans le plan d'actions du projet.**

#### ***Un projet réfléchi à l'échelle d'un territoire***

Etant donné les besoins croissants des citoyens et les budgets sous pression des communes, il apparaît de plus en plus nécessaire de rassembler, de mutualiser les moyens humains, techniques et administratifs sur un plan supracommunal.

En Région wallonne, plusieurs centrales de mobilité locales ont vu le jour, telles que Mobilesem (en 2014 pour le Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse) ou Mobilsud (en 2016 pour les communes de Beauraing, Dinant, Houyet, etc.). D'autres régions y travaillent et, pour s'inscrire dans cette dynamique, le Cœur du Hainaut souhaite soutenir la réflexion.

### **Constats en Cœur du Hainaut**

En termes de mobilité, un manque de visibilité de l'offre et des conditions d'accès aux services est constaté, alors que l'accès à la mobilité est une condition essentielle à l'insertion sociale.

Pour que la mobilité soit inclusive, elle doit pouvoir apporter des solutions physiquement et financièrement accessibles aux catégories de populations exclues (personnes à faibles revenus, demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, personnes âgées, personnes à mobilité réduite...).

Quelques indications sur les publics vulnérables et/ou en précarité dans le Cœur du Hainaut :

- La part des mineurs (moins de 18 ans) vivant dans un ménage sans revenus du travail ou du chômage dépasse pour plusieurs communes du Cœur du Hainaut la part wallonne qui est de 8,4 % ;
- Dans certaines communes du Cœur du Hainaut, on constate des différences importantes en termes de revenus médians pouvant être inférieurs de 3000 euros par rapport au revenu médian du Hainaut (21 119 €) ;
- Parmi l'ensemble des ménages, les taux de personnes isolées sont supérieurs à la moyenne du Hainaut pour de nombreuses communes ;
- L'isolement des personnes âgées de 80 ans et + dans le Cœur du Hainaut est plus important dans certaines communes, dépassant les moyennes hainuyère (42,3 %) et wallonne (41,9 %).

**Une centrale de mobilité locale a principalement pour objectif de mutualiser et coordonner les offres, de mettre en place un numéro d'appel unique (0800) afin d'organiser le meilleur service pour l'utilisateur et d'améliorer l'accessibilité aux besoins fondamentaux : soins de santé, insertion sociale (emploi, accès aux formations) et émancipation sociale (accès aux activités sociales et à la culture).**



### **Perspectives wallonnes**

Une coordination régionale des initiatives de mobilité complémentaires est nécessaire pour apporter une **réponse globale et durable** à l'enjeu de la mobilité rurale pour l'ensemble de la Wallonie.

L'orientation retenue par le Ministre wallon de la Mobilité Carlo DI ANTONIO consiste en la création d'une **Centrale Régionale de Mobilité** qui coordonnera les actions des Centrales Locales de Mobilité actives à un niveau supra-communal. Cela passe par une mise à disposition d'outils communs et de solutions performantes, notamment une application informatique et une permanence téléphonique, qui orienteront le client vers la solution de mobilité la plus pertinente.

A côté de cela, certaines formules devront être développées - comme le système de recours à un conducteur bénévole défrayé ou l'offre de mobilité proposée par les FlexiTEC - pour compléter l'offre de mobilité là où ce qui existe aujourd'hui ne suffit manifestement pas.

Les solutions les plus pertinentes seront par ailleurs décrites dans le cadre du Schéma Régional de Mobilité qui sera établi dans la foulée de la vision « FAST 2030 » adoptée par le Gouvernement wallon en 2017 sur proposition du Ministre DI ANTONIO.

Les objectifs poursuivis par la Vision FAST pour la mobilité wallonne à l'horizon 2030 sont notamment de garantir à tous, et en particulier aux habitants des zones rurales, une accessibilité aux biens et services. Pour concrétiser cette vision, c'est le modèle de la multimodalité qui doit être développé.

### ***Séance d'information***

Une matinée de réflexion s'est tenue au PASS en présence d'acteurs liés de près ou de loin à la mobilité, l'emploi, la santé, la cohésion sociale (communes, mutualités, CPAS, AVIQ, CCPH, etc.) et a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants. Le programme de la journée était le suivant :

- 9h30 Accueil café
- 10h Mot d'introduction, par **Jacques Gobert**, Président de la Conférence des Bourgmestres du Cœur du Hainaut
- 10h10 Le projet-pilote PACT, par **Dr. Lambert Stamatakis**, Coordinateur Médical du Pôle Universitaire Cœur du Hainaut
- 10h20 Constats à l'échelle du Cœur du Hainaut, par **Helen Barthe-Batsalle**, Directrice à l'Observatoire de la Santé du Hainaut
- 10h30 La Mobilité inclusive en Wallonie, par **Pascal Baurain**, Député wallon et représentant de Mr. Carlo Di Antonio, Ministre wallon de la Mobilité
- 10h40 Opportunités en région wallonne, par **Xavier Georges**, attaché à la Direction de la Planification de la Mobilité
- 10h50 Success story : présentation de Mobilesem, la centrale de mobilité du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, par **Michel Meuter**, coordinateur
- 11h10 Échanges et manifestations d'intérêt
- 12h30 Walking lunch

Suite aux différents échanges tenus, il a été décidé d'organiser d'ici la fin d'année plusieurs séances de réflexion sur l'établissement d'une centrale de mobilité locale en Cœur du Hainaut avec les acteurs intéressés de manière à établir un pré-design de la structure souhaitée.

### ***Contact presse :***

IDEA – cellule Cœur du Hainaut : De Meester Aline – 065/37 55 28

Projet-pilote PACT : Anne-Françoise Raedemaeker – 0473/66 66 09

